



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ministres

Question écrite n° 68416

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les moyens de transport dévolus aux ministères. En 1995, avait été annoncée la disparition du GLAM (Groupe de liaisons aériennes ministérielles), au profit de l'utilisation de lignes régulières par les ministres. Or, il semble que la France vient de passer commande de deux airbus spécialement aménagés et livrés au printemps 2002. Il souhaite qu'il lui apporte des précisions sur la situation actuelle en matière de transports officiels. - Question transmise à M. le Premier ministre.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de monsieur le ministre de l'intérieur sur les moyens de transport dévolus aux ministères. En application de la décision prise lors du conseil des ministres du 20 mai 1995, le Premier ministre de l'époque a demandé au ministère de la défense de prononcer la dissolution du Groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM). Toutefois, il demandait à ce que l'armée de l'air « conserve cependant des capacités de transport aérien pour accomplir des missions inopinées ou contraignantes, en matière d'horaire ou de destination, qui ne s'accommodent pas de l'utilisation des lignes civiles ». Les capacités de transport, non exclusivement dédiées au Gouvernement, ont été regroupées au sein de l'escadron de transport, d'entraînement et de calibration (ETEC) de la force aérienne de projection. Le vieillissement de la flotte d'appareils de liaison de l'armée de l'air et le retrait prochain du service actif de deux Mystère XX et des trois Nord 262 de l'ETEC ont conduit le ministère de la défense à passer la commande de deux appareils Airbus A 319 CJ d'une capacité de cinquante places. Cette modernisation de la flotte de liaison de l'armée de l'air avec des appareils moyen/long-courriers permettra d'assurer le transport des hautes autorités de l'Etat dans les conditions définies en 1995.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68416

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6284

Réponse publiée le : 14 janvier 2002, page 165